

Institut d'Education Motrice de Moselle

18 Rue de Stoxey – 57070 Metz

Tél : 03 87 74 03 29 - Fax : 03 87 74 76 66

apf-iem.moselle@orange.fr

**IEM UCKANGE**

**36, rue du Temple**

**57270 UCKANGE**

**Tél:03-82-86-22-23**

[iemapf.uckange@wanadoo.fr](mailto:iemapf.uckange@wanadoo.fr)

**Objet: Projet aménagement aire de jeux**

**"VIENS JOUER AVEC MOI"**

Dans le respect des textes de lois, pour l'affirmation du droit à la vie sociale, nous avons souhaité réfléchir à un projet aménagement jeux extérieurs accessibles, tant à des personnes en situation de handicap que à des personnes valides.

Depuis 2006, le projet associatif de l'Association des Paralysés de France met en exergue le slogan "Acteur et Citoyen!" avec comme volonté:

* Faire évoluer les mentalités
* Défendre les droits des personnes et de leurs familles
* Répondre à des besoins nouveaux
* Mieux travailler en partenariat

L'Association des Paralysés de France est gestionnaire de notre établissement qui accueille dans le cadre d’un semi internat 18 enfants âgés de 3 à 14 ans porteurs de handicaps moteurs multiples et, pour certains, de maladie évolutive.

La majorité d’entre eux ont des capacités motrices réduites ; ils ne marchent pas de façon autonome, se déplacent en fauteuil roulant installés pour la plupart dans un siège orthopédique façonné sur mesure.

Les fauteuils sont de différents types (électrique ou manuel) et tailles selon les capacités fonctionnelles et cognitives de l’usager. Les enfants disposant de matériel lourd (fauteuil électrique ou motorisé) viennent à l’IEM en véhicule aménagé).

Une équipe éducative et paramédicale assure en transversalité l’accompagnement des enfants. Il leur est proposé une prise en charge éducative, scolaire et rééducative sous des formes diverses (en individuel, en groupe, en atelier multidisciplinaire).

L’établissement est situé au rez de chaussée de l’école primaire Verlaine à Uckange, face aux bâtiments de l'école maternelle et de la halte-garderie. Cette implantation favorise de nombreux contacts informels entre tous ces enfants. Ils profitent d'une belle cour et d'un grand terrain engazonné, agrémenté d'arbres.

Dans la prise en charge quotidienne des enfants, un temps de récréation est proposé à l'extérieur pour leur permettre de s'aérer et jouer. Leur autonomie restreinte ne leur permet pas d'initier une grande variété de

jeux.

A l'égale des autres enfants dans les cours voisines, nous souhaitons proposer des situations réelles de jeux avec des agrès, des circulations etc.…, permettant des échanges avec tous les enfants du site.

L'idée de ce projet date de plusieurs années (2006).

La particularité de cette aire devait répondre aux nécessités suivantes :

* jeux accessibles aux enfants en fauteuil roulant en toute sécurité
* suppression des transferts et manipulations diverses pour un confort optimum des enfants
* stimulation motrice, sensorielle, cognitive et sociale par le jeu associée au développement du processus neurophysiologique. Celui-ci permet à l’enfant de filtrer, d’organiser et de traiter l’information sensorielle provenant de son corps et de son environnement pour produire une réponse adaptée (confère J. Ayres et A. Bullinger et autres..)

La conception de cette aire de jeux est le fruit de nombreuses réflexions, observations, prospections et visites diverses.

Ce projet original dans sa conception nous parait être un outil de jeux d’apprentissages dont tout enfant a besoin. Nous espérons être alors « site pilote » pour permettre à d’autres établissements de s’en inspirer pour des projets similaires.

Le thème retenu pour cette aire est celui de la **ville** qui est exploitable par tous les professionnels.

**Le principe initial** du choix de ces agrès est que les **sens** demeurent la base du développement et des capacités d’apprentissages (confère la pyramide de Taylor – Trott)

L’enfant va être acteur de ses choix, de ses façons de faire et pourra éventuellement pour jouer, et grâce à son imagination, contourner l’usage premier de l'agrès (par exemple, il pourra regarder au travers des rigoles du zigzag, y faire chuter un autre objet que la boule, suivre le tracé du doigt…).

La perception par les 5 sens, ainsi que par les systèmes vestibulaire et proprioceptif, provoque chez l’enfant une réaction motrice qui peut être de l’adaptation posturale, du changement de position du corps ou d’un geste moteur quelle que soit l’intention de l’enfant.

La multiplication de ces expériences l’amène à faire des liens et à développer des stratégies de réponse. Il va réfléchir face à une nouvelle situation et poser les hypothèses intellectuelles lui permettant de retrouver une situation de plaisir, d’accomplissement ou de réalisation.

Dans la démarche exploratoire peut survenir une réaction de défense, voire de fuite de la part de l’enfant. **Le but de la démarche est de l’amener à oser, à entreprendre dans un cadre rassurant et stimulant**.

Le cheminement

Le projet se compose d’un cheminement matérialisé et balisé par différents éléments. Cet espace est conçu pour l’expérimentation des déplacements, provoquer des démarches inventives, permettre à l’enfant de jouer seul ou avec ses pairs, tout en respectant les règles sociales.

La longueur du cheminement est fonction de la superficie à notre disposition. La largeur est prévue pour la circulation d’un seul fauteuil, sauf en certains points stratégiques ou la largeur est plus importante sur quelques mètres afin de proposer aux enfants différentes alternatives : croisement, dépassement, stationnement, demi-tour… Il est réalisé en enrobés, délimité par une bordure plate.

Il a la forme d’une boucle irrégulière accessible à deux endroits. Il offre la possibilité d’emprunter un carrefour avec projet de signalisation lumineuse non automatique (avec contacteur), rond-point réalisé avec trois panneaux routiers.

Différents éléments balisent et baliseront encore ce cheminement .Actuellement un espace sensoriel, une yourte, deux « simili » voitures, un manège tourniquet et une balançoire sont installés.

L’espace sensoriel (installé en 2010)

L’espace sensoriel se compose de :

- un filet à s’accrocher sur 4 mètres de longueur dont la taille des mailles est prévue aux normes

* un kaléidoscope standard que l’enfant peut manœuvrer lui-même.
* un xylophone vertical avec lequel l’enfant peut produire différents sons, d’intensité variable avec sa main, ou un objet.
* un zigzag percé de rigoles dans lesquelles coulisse une boule que l’enfant peut faire circuler

La yourte (prototype installé en 2011)

Nous voulions trouver un endroit similaire à la « cabane » dans lequel un ou deux enfants peuvent se cacher ou s’exclure au milieu de tous. La dimension des fauteuils roulants nous a conduits à choisir un prototype en forme de yourte. De celle-ci, trois accès vers trois cheminements différents sont possibles sous la forme d’un rond-point. Des panneaux de circulation indiquent le sens giratoire, le sens interdit et le stop (apprentissage des règles sociales et sensibilisation au code de la route).

Les deux « simili » voitures (prototypes installés en 2012)

Les deux « simili » voitures ont chacun un but différent. Le premier (taxi anglais) implanté sur une zone élargie du chemin comporte les deux faces latérales et l’avant avec volant, klaxon bruit de clignotant et essuie-glace. Il se veut être une aire de stationnement dont l’enfant se dégage à reculons.

Le deuxième véhicule (bus), placé sur la voie ne comporte que deux faces latérales à travers lesquelles l’enfant peut circuler. Nous envisageons de le rendre plus interactif en y ajoutant un toit muni de poignées d’accroche, et le double portillon avec son composteur.

Le double portillon (installation en projet))

Ce double portillon battant, placé à l’arrière du bus fait office d’obstacle que l’enfant devra pousser d’une façon ou d’une autre pour le franchir.

Le manège tourniquet et la balançoire, pièces indispensables à une aire de jeux et à nos objectifs "stimulatoires " pour le développement des enfants, nous ont demandé une recherche importante. Aucun matériel existant ne répondait à nos exigences sur le plan sécurité et fiabilité pour l’utilisation d’enfants en fauteuil.

Nous avons été amenés à étudier et concevoir des prototypes en collaboration avec des partenaires professionnels.

Le manège tourniquet (installé en juin 2014)

Trois fauteuils peuvent accéder de plain-pied au tourniquet

La fixation des fauteuils s’effectue par arrimage 4 points (de type quick straint), identiques à ceux utilisés dans les transports spécialisés

Trois sièges baquet munis de ceinture pourront accueillir chacun un enfant (en cours de construction).

Un adulte, en position « assis debout » assure une surveillance rapprochée et a accès au volant central

Le plateau tournant est bloqué par un système de fixation hors utilisation de ce dernier ou lors de l’accès des fauteuils au jeu.

Il est surmonté d’une armature semblable à celle d’un parasol pour protéger les enfants du soleil. Nous y accrocherons des ballons ou autres objets pour les inciter à une réaction soit d’attraper, de taper… sachant que c’est également un repère visuel fixe dans l’espace lors de la rotation du tourniquet.

Dans l’optique de durabilité, nous avons opté pour des matériaux adéquats à une structure résistante.

La conception de cet outil implique une étude particulière du sous bassement, des terrassements et revêtements périphériques, selon les normes en vigueur.

Il en est de même pour la balançoire.

La balançoire (installée en juin 2014)

Pour les mêmes raisons que le tourniquet, nous avons été contraints de concevoir également un prototype pour la balançoire pour deux fauteuils

Suite à une visite sur le site d’un établissement de la région avec trois enfants de l’IEM, nous avons pu essayer une balançoire prévue pour accueillir "un fauteuil". Nous avons pu échanger avec les utilisateurs et le technicien d’entretien, profiter de leur expérience récente avec ce matériel. Nous avons convenu des mêmes inconvénients (montée et descente manuelle du plateau, correspondance difficile avec le sol, fauteuil non arrimé..) mais pour le plus grand plaisir des usagers !

Nous avons donc créé un autre système d’accès. Au lieu d’un déplacement vertical de la nacelle, nous avons prévu une coulisse arrondie et sécurisée dans le sol, un arrimage par rail (crochets également de type quick straint) encastré dans le plateau et des formes arrondies pour les armatures afin d’éviter les chocs, coincements…

Clôture de protection et panneau de sécurité obligatoire

Pour optimiser la sécurité et répondre aux normes en vigueur, le manège tourniquet et la balançoire sont entourés d’une clôture pour éviter toute intrusion intempestive hors temps IEM.

Un panneau d’information et d’utilisation installé à l’entrée de l’aire dégage l’établissement de toute responsabilité en cas d’accident survenu lors d’une utilisation détournée par des personnes étrangères à l’IEM.

La balançoire et le manège tourniquet disposent d’un système de blocage par clef pour minimiser ce risque.

Epilogue

En avril 2007, une première estimation du coût a été réalisée auprès de trois sociétés afin de dégager une enveloppe financière pour la réalisation du projet.

Nous nous sommes basés sur du matériel standard qui semblait convenir.

Pa la suite, pour affiner le projet, nous avons réalisé des visites d'aires de jeux existantes avec les enfants, nous avons procédé à des simulations, avons pris conseils auprès de nombreux professionnels.

Nous avons opté pour une sécurité maximale des usagers, pour une durabilité optimum de l'aire par le choix de matériaux très fiables et avons privilégié l'accessibilité universelle avec la conception d'agrès nouveaux.

Pour couvrir la totalité du cout de revient, différents mécènes ont été sollicités et nous ont encouragé par leur soutien : ainsi en janvier 2012, nous avons été nominés au niveau national par l’attribution du 1er prix du concours des lauréats du CCAH.

Résultats déjà constatés

Lors des premières utilisations, les constats sont un attrait indéniable de tous les enfants du site et leurs parents pour l’aire de jeux ainsi qu’une facilité de mise en œuvre de la balançoire et du tourniquet par le personnel de l’IEM, dans le respect du protocole de manipulation.

L’inauguration officielle prochaine (5 juin 2015) nous permettra d’inviter établissements, personnalités, mécènes et médias déjà sensibilisés. En effet, beaucoup d’interlocuteurs sont en attente de finalisation pour reproduire de façon plus standard les premiers prototypes avec les améliorations éventuelles (ex : ajout d’un strapontin repliable sur la nacelle de balançoire).

Dès à présent des projets d’ateliers apparaissent dans les plannings tant en interne qu’en relation avec le public extérieur.

.

Projet réactualisé le 20 septembre 2014

Sylvie ZIMMER Odile CHAUVIN

Chef de service Ergothérapeute